

Tout ce que vous devez savoir  
au sujet de l'organisation d'un  
événement de pêche. Disponible au  
[www.catchfishing.com](http://www.catchfishing.com)

## **Guide 06/24** **Guide de planification**

### **Emplacement et assurance**

Les critères pour le choix de l'emplacement dépendent du type d'évènement. Si les gens pêchent de la berge, il est important d'avoir un espace suffisamment grand où les participants peuvent pêcher en toute sécurité. La plupart des poissons circulent près des berges, donc la pêche à partir de la berge peut donner de très bons résultats. Les quais, les jetées et les autres structures permanentes le long des berges peuvent aussi offrir un bon potentiel. Celles qui sont munies d'un garde-fou sont idéales, mais il ne faut pas négliger les autres emplacements à condition qu'il soit possible d'effectuer une bonne surveillance.

L'espace dont chaque pêcheur pourra profiter est un autre élément à considérer. Assurez-vous que les participants ont suffisamment d'espace pour lancer sans accrocher une autre personne par accident.

Si des embarcations sont utilisées, une rampe de mise à l'eau à courte distance est essentielle. Assurez-vous que la rampe est en bon état et qu'il y a suffisamment de places de stationnement à proximité. Il est préférable d'avoir au moins deux bénévoles sur place pour aider les pêcheurs à mettre leur embarcation à l'eau. C'est aussi le bon moment de vérifier chaque embarcation pour vous assurer de la présence de tout l'équipement de sécurité obligatoire. Vous pouvez vous procurer le Guide de Sécurité Nautique de Transport Canada par l'entremise du site de la Garde côtière [www.dfo-mpo.gc.ca](http://www.dfo-mpo.gc.ca). Ceux qui conduisent une embarcation devraient posséder leur carte de conducteur d'embarcation de plaisance. Selon le type d'évènement et le plan d'eau, vous pourriez vouloir limiter la puissance maximale des embarcations.

Soyez sûr de posséder tous les permis et une assurance couvrant les risques déterminés une fois que le site est choisi. Dans certaines régions, un permis est nécessaire pour tenir un événement de pêche. Communiquez avec le bureau régional ( bureau des pêcheries par région ) pour savoir si vous avez besoin d'un permis.

***Une liste aide-mémoire pour le choix de l'emplacement peut vous aider dans votre recherche du site idéal pour votre évènement.***

- Le site est-il sécuritaire?
- Combien de personnes peuvent se trouver sur ce site en même temps?
- Y a-t-il suffisamment de places de stationnement?
- La population de poissons est-elle suffisante pour l'évènement?
- Y a-t-il des frais pour l'utilisation du site ou des frais de location ?

- Les propriétaires de ce site sont-ils prêts à accueillir les gens qui participent à l'évènement?
- Après avoir visité l'emplacement, croyez-vous qu'il convient aux besoins de votre organisme?
- Les organisateurs doivent tenir compte des autres utilisateurs comme les employés de marinas, les estivants, etc., lorsqu'ils déterminent les limites des zones de pêche du tournoi et les zones interdites d'accès. L'enregistrement devrait se limiter à un nombre d'équipes déterminé et devrait tenir compte de la grandeur du plan d'eau.

## Emplacement et assurance

Il est important de vérifier la couverture au niveau des assurances de votre organisme et celle des organismes qui sont vos partenaires et de vous procurer une assurance responsabilité civile couvrant les risques déterminés avant l'évènement. Les organisateurs devraient considérer l'obtention d'une protection générale d'assurance de responsabilité civile pour couvrir l'évènement d'un montant suggéré d'au moins 2,000,000\$. La police d'assurance devrait couvrir la responsabilité contractuelle, les atteintes à la personne, les responsabilités de l'employeur, la responsabilité civile automobiles sorties-mission, la responsabilité civile embarcations sorties-missions et les embarcations détenues, si applicables. La police d'assurance ne devrait pas contenir de restrictions à l'égard de la responsabilité vis-à-vis des spectateurs ou des participants. Si vous êtes en partenariat avec un organisme qui fournit des services, il peut déjà posséder une couverture d'assurance responsabilité civile qui est disponible par l'entremise de son bureau national et qui pourrait être étendue pour couvrir votre évènement. Il vous faut des autorisations de publier si vous voulez utiliser des photos de personnes prises lors de l'évènement pour du matériel promotionnel dans les mois à venir. L'enregistrement est le moment idéal pour obtenir ces autorisations.

Même si cela ne remplace pas une assurance responsabilité civile, vous pourriez vouloir inclure un avis de non-responsabilité dans votre formulaire d'inscription. Voici un exemple:

En signant ce formulaire d'inscription, le participant accepte qu'il ou qu'elle ne tiendra pas (nom de l'organisme) (nom de l'évènement) responsable et/ou les commanditaires participants, leurs employés et les autres organismes ( nommés ci-après organisateurs ) pour toute action, omission, dette, réclamation, dommage, perte, dépense ou toute autre obligation découlant de la façon dont (nom de l'organisme) a exécuté les tâches lors de la tenue de l'évènement comprenant, mais sans se limiter à la publicité, la promotion de l'évènement et l'attribution des prix causés en tout et en partie par une omission des

organisateurs ou par un acte de toute personne employée ou associée avec les organisateurs. Les participants acceptent de préserver des dommages et d'accepter l'innocuité des organisateurs lors de toute réclamation de ce type découlant directement de, ou en relation avec, l'évènement commandité.

**Il vous faut des autorisations de publier si vous voulez utiliser des photos de personnes prises lors de l'évènement pour du matériel promotionnel dans les mois à venir**

LIRE AVANT L'ÉVÈNEMENT  
Fondation canadienne nationale  
2035 Fisher Drive Peterborough On K9J 6X6  
Tél.: 705-745-8433  
Sans frais: 877-822-8881  
Télec.:705-742-4038  
[www.catchfishing.com](http://www.catchfishing.com)